



## DECLARATION CGT – SNU au CCE du 19 avril



Les éluEs et Représentants Syndicaux de la CGT et du SNU au CCE ont exprimé leur souhait que ce CCE soit reporté en raison d'un appel à la grève ce 19 avril dans le cadre d'une journée d'action et de convergence des luttes.

Cette journée porte, entre autres :

- sur la défense du Service Public et de la Protection Sociale,
- l'arrêt du démantèlement de nos missions par la Privatisation et/ou la Régionalisation,
- la fin des suppressions de postes
- pour le recrutement d'agents titulaires à hauteur de nos besoins,
- l'augmentation de nos salaires et traitements

De nombreux autres élus ou délégations ont fait part de leur impossibilité ou de leur refus de siéger en absence d'une ou plusieurs délégations et nous ont rejoint dans notre demande de report.

La Direction Générale, contrairement à l'usage dans de nombreuses instances au sein des Etablissements de Pôle emploi, a refusé notre proposition et impose la tenue de ce CCE.

Pour rappel, le CCE de Mars a été annulé de manière unilatérale par la Direction Générale sans explication, tout comme le CCE du 24 mai qui a été avancé au 22 mai !

Telle est « la bienveillance » de la Direction Générale et sa prétendue volonté de « Dialogue social » ! Mépriser les élus du personnel, c'est mépriser l'ensemble des agents !

A ce Comité Central d'Etablissement du 19 avril est inscrit à l'ordre du jour :

- la Consultation Economique et Financière de Pôle emploi,
- une information en vue d'une consultation sur l'évolution des fonctions Appui avec notamment le transfert des appels indemnisation du 3949 vers les agences, d'un développement des réceptions téléphoniques des appels employeurs par les équipes CDE ou une évolution des liens entre usagers et les collègues chargés du suivi renforcé,
- une information en vue d'une consultation sur le renforcement des équipes de contrôle de recherche d'emploi

Les éluEs et Représentants Syndicaux de la CGT et du SNU, au vu de l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour de ce CCE, entendaient pouvoir exercer leurs prérogatives de questionnement et d'interpellation

- ⇒ **pour une nouvelle fois dénoncer les menaces qui pèsent sur le financement et la pérennité de Pôle emploi**, notamment au travers des 4,5 milliards d'euros de coupes budgétaires programmées d'ici 2022.
- ⇒ **pour réaffirmer qu'aucun poste n'est de trop dans notre établissement** et que recruter et titulariser doivent être une priorité pour répondre à nos missions de services publics,
- ⇒ **rappeler que le Contrôle ne peut se substituer à l'accompagnement**
- ⇒ Réaffirmer que l'augmentation du nombre de conseiller contrôle à ISO effectif aura des conséquences sur l'augmentation de la taille des portefeuilles des conseillers Emploi et de fait, sur leur capacité à accompagner tous/toutes les DE

Alors que le Gouvernement prépare une réforme de la formation professionnelle et de l'assurance chômage d'une brutalité sans précédent, sabote les missions de l'établissement et de la fonction publique à coups de contraintes budgétaires, de désorganisations des services par le manque d'effectifs et face à une Direction Générale inflexible, l'heure est à la mobilisation du personnel aux côtés des secteurs d'ores et déjà en action.

De nouvelles dates d'action et de grèves sont d'ores et déjà annoncées, notamment le 22 Mai prochain à l'appel de 8 organisations syndicales – jour de CCE programmé par la Direction. CGT et SNU appellent les agents à participer à cette nouvelle journée et demandent donc instamment le report du prochain CCE du 22 mai.